

Hermanville-sur-Mer

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr

DOSSIER : BILAN SAISON

Un été riche en activités et animations



Photo : © Fire Studio





Madame, Monsieur, chers administrés,

Depuis Mai dernier, nul ne peut échapper aux analyses médiatiques autour des remarques voire des visions jupitériennes de notre Président de la République et de tout ce qui tourne autour de la moralisation de nos élus politiques nationaux.

Pour ma part, je laisserai ces exégèses aux hautes sphères médiatiques et me contenterai de vous parler de la volonté et du bon sens toujours intacts de votre équipe municipale.

En ces jours quelque peu bousculés, être élu d'un conseil municipal n'a jamais été et encore plus aujourd'hui, une chose aisée. Vos élus, véritables fantassins de la République, se doivent de savoir toujours répondre à vos attentes et parfois même au désarroi de quelques uns. En même temps, on peut aussi les apparenter à de véritables «couteaux suisses» au service de leur commune, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout en dépit des contraintes qui leur sont souvent imposées.

Quant aux moyens financiers pour accomplir au mieux leur mission, il leur faut composer avec des dotations de l'État en très forte baisse depuis déjà plusieurs années ainsi que faire face aux adaptations administratives et économiques comme celles issues du transfert obligatoire des nouvelles compétences à la Communauté urbaine Caen la mer.

Pourtant rien ne doit être prétexte pour nous lamenter mais au contraire saisir une véritable opportunité pour nous remettre en cause et innover. L'exigence n'ôte rien à la passion.

A chaque occasion, vos élus du conseil municipal s'affèrent à toujours œuvrer à la recherche d'économies sur le budget de fonctionnement tout en préservant nos principes fondamentaux au service de tous nos administrés. Ils essaient de maintenir une règle simple, un euro dépensé doit être un euro utile à la vie communale.

Ces toutes dernières années, nous avons réalisé et concrétisé d'importants projets qui ont conforté notre patrimoine communal dans de nombreux domaines tels que le pôle commercial défendant le

commerce local et de proximité, la construction de la médiathèque, véritable outil culturel intergénérationnel, l'extension et le restaurant scolaire pour tous les jeunes hermanvillais. Bientôt, nous allons entamer la reconstruction de notre salle multi-activités et culturelle et à son ancien emplacement un bâtiment avec logements locatifs et/ou à accession avec des cases commerciales pour certainement un futur pôle médical, une mini-crèche, etc...

Pour ce faire, nous allons redoubler d'efforts dans la recherche de partenariats pour le co-financement de ces projets. Nous n'hésiterons pas non plus à donner notre confiance à celles et ceux qui souhaiteront s'investir encore plus au renforcement de notre qualité de vie, comme par exemple certains membres d'associations qui mettent la main à la pâte, avec un soutien municipal, pour rénover, aménager, améliorer et sécuriser des locaux inutilisés. Malgré les habituelles arguties, toujours portées par les mêmes personnes, ces actions font bien partie d'un projet d'ensemble et réfléchi au profit de toutes et de tous.

Je n'hésiterais pas à répéter une nouvelle fois, tant ce sujet est important dans le contexte actuel, à savoir que notre commune possède une richesse extraordinaire et enviée en termes de bénévolat et de proximité. Je mesure au quotidien tout ce que tous ces bénévoles accomplissent, depuis parfois des dizaines d'années dans nos associations et pour les autres. Leurs engagements conjugués sont infiniment précieux.

La plus belle démonstration à mes propos : les cinquantes années de la M.J.C. Intercommunale fêtées ces derniers jours en réunissant les adhérents et toutes les générations de bénévoles qui ont œuvré et qui continuent d'œuvrer à sa réussite dans ce domaine si important et porté sans faille par vos élus ; l'enfance et la jeunesse de notre commune.

Alors pour conclure, je souhaite que tous nous abordions cette période à venir avec confiance, dans le bon sens collectif et tout simplement avec l'envie de poursuivre le travail au service de l'intérêt général et bien entendu celui de notre commune d'Hermanville-sur-Mer.

Le Maire, Jacques LELANDAIS

INFORMATIONS

Services municipaux

Mairie – Horaires : du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h30 - Vendredi : 9h-12h/14h-16h30
02 31 36 18 00 / Fax. 02 31 96 22 55 - www.hermanvillesurmer.fr - accueil.hermanville@orange.fr

Police municipale : 02 31 36 18 07

Service social : 02 31 36 18 02

Médiathèque et cyber-base : 02 31 36 18 05

Garderie scolaire : 7h30-9h/16h30-18h30 - 02 31 37 84 80

Groupe scolaire : 02 31 96 57 16

Déchetterie : 02 31 96 90 80

Du 1^{er} novembre au 28 février : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du 1^{er} mars au 31 octobre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Pour toutes informations : www.hermanvillesurmer.fr

La distribution du bulletin est assurée par le conseil municipal. En cas de non réception, les bulletins sont disponibles à l'accueil de la mairie.

SOMMAIRE

Editorial	2
Infos-Actualités	3-6
Sport, Culture et Vie Associative	7-14
Dossier Bilan Saison	15-16
Intercommunalité	17-18
Paroles de conseillers	19
Agenda	20

RETOUR SUR LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée scolaire s'est déroulée dans un climat serein et musical. Compte tenu d'une baisse des effectifs, la suppression d'une classe en maternelle était inévitable. La municipalité s'attachera à défendre la réouverture d'une classe dès que les nouveaux lotissements seront sortis de terre.

Les effectifs 2017/2018, **220 élèves** répartis comme suit :

- PS - Madame JEHAN : 20 élèves
- MS - Monsieur DEVERRE – Madame CHORAND : 25 élèves
- MS / GS - Madame FREUDENBERGER : 25 élèves (6 moyens et 19 grands)
- **Soit un total de 70 élèves en maternelle**
- CP - Madame TRAINÉAU : 24 élèves
- CE1 - Monsieur BABIN : 23 élèves
- CE1/CE2 – Madame PRIEUR : 18 élèves (8 CE1 – 10 CE2)
- CE2 : Madame VAGLIO : 23 élèves
- CM1 - Madame OLEKSY : 19 élèves
- CM1 - Madame CATHRIN : 19 élèves
- CM2 - Madame DI FABIO : 24 élèves

Soit un total de 150 élèves en élémentaire



jardinières et des pots géants, qui viennent compléter les équipements du projet. Une terrasse en bois recouvre une partie du sol goudronné. Le mur d'enceinte a été recouvert d'une sous-couche de peinture pour y accueillir une fresque.



L'équipe enseignante profite de cette occasion, pour remercier les élus et les personnels municipaux, pour le financement, la réalisation des travaux et la préparation de la rentrée durant l'été.

NOTRE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE INTERCOMMUNALE A 50 ANS !



En octobre 1967 la MJC, à l'époque l'association le Montgomery, a été créée par un collectif d'habitants souhaitant partager des moments conviviaux, que ce soit par la pratique d'activités culturelle, de sorties et de repas d'habitants.

En 1995, les communes de Colleville, Hermanville et Saint-Aubin décident de s'associer pour développer leur politique enfance et jeunesse avec, comme maître d'œuvre, la MJC qui devient donc Intercommunale. Malheureusement en 2009, Saint-Aubin décide de se retirer de ce partenariat, ce qui aurait pu mettre en péril l'avenir du secteur enfance et jeunesse de la MJCI. Mais les communes de Colleville et d'Hermanville défendant ardemment les actions envers les habitants de leur territoire ont décidé de compenser techniquement, humainement et financièrement ce départ.

Notre héritage d'histoire et de valeurs s'axe sur la solidarité et le vivre ensemble. Cette

ligne de conduite nous amène 50 ans plus tard à être toujours présents sur le territoire dans cette volonté de faire avec et pour les habitants.

Les président(e)s de la MJCI d'hier à aujourd'hui :

- 1967 à 1968 M^{me} LANIECE Suzanne
- 1968 à 1977 M. RAVAILLAULT Elie
- 1977 à 1979 M. HOUEL Jean-Louis
- 1979 à 1983 M^{me} COTARD Monique
- 1983 à 1985 M. DUDOUIT Gérard
- 1985 à 1991 M CRINON Alain
- 1991 à 1996 M. TARLEVE Bertrand
- 1996 à 1997 M. MENEZ Hervé
- 1997 à 1999 M. RAVAILLAULT Elie
- 1999 à 2000 M. MENEZ Hervé
- 2000 à 2001 M. BERNARD Patrick
- 2001 à 2004 M^{me} MICHEL Anne-Marie
- 2004 à 2007 M. CLIQUET Jean-Bernard
- 2007 à 2009 M. BERNARD Patrick
- 2009 à 2010 M^{me} MICHEL Anne-Marie
- 2010 à 2012 M^{me} MEINRAD Laurence
- 2012 à aujourd'hui M. CLEMENT Bernard

HERMANVILLE ACCUEILLE UNE RÉSIDENCE D'ARCHITECTE



Durant 6 semaines, avec l'appui de Territoire Pionniers, de la Communauté urbaine Caen la mer, de Caen Métropole, de l'Aucame et du Pavillon, Hermanville-sur-Mer sera la première commune qui expérimentera le dispositif de résidence d'Architecte dans une commune littorale.

Pendant cette période, nous accueillerons deux architectes en charges d'étudier notre commune et nous conseiller sur la mise en valeur de ses atouts. Ce projet se veut participatif et les propositions et réalisations donneront lieu à des événements ouverts à tous.

Cette démarche portée par Pierre SCHMIT au sein de la municipalité a pour objectif de valoriser le patrimoine et sensibiliser aux enjeux urbains et architecturaux pour la mise en œuvre de nos politiques publiques. Elle permettra d'associer la population dans toutes ses composantes pour rendre son territoire plus attractif et le valoriser.

Notre dossier a été validé le 25 septembre dernier et nous accueillerons bientôt nos architectes.

RYTHMES SCOLAIRES ET TEMPS PÉRISCOLAIRES

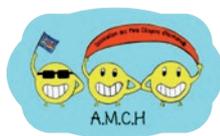
La municipalité en concertation avec le conseil d'école et les représentants des parents d'élèves, a décidé au cours du conseil d'école, réuni le 29 juin dernier de reconduire le dispositif pour l'année scolaire 2017/2018. Les jours de classe, les horaires de classes et les activités périscolaires sont maintenus, à l'identique de ce qu'ils étaient pour l'année scolaire 2016 / 2017. La rentrée s'est effectuée sur une semaine d'école à 4,5 jours de classe. Dans le courant de l'année, la commission scolaire va reprendre ses réunions afin de travailler sur le devenir des rythmes scolaires à la rentrée 2018/2019. Un questionnaire sera distribué aux familles d'enfants scolarisés à Hermanville-sur-Mer afin de recueillir leur sentiment. Nous vous tiendrons régulièrement informés des suites du dossier.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE L'ÉTÉ

La terrasse du projet «Ecole fleurie» s'embellit : les élèves des classes élémentaires ont découvert à la rentrée de nouvelles

CRÉATION DE L'ASSOCIATION D'ENFANTS CITOYENS

L'Association des Mini Citoyens d'Hermanville-sur-Mer (AMCH) : une première en Normandie !



Cette première association composée uniquement d'enfants-citoyens est née à Hermanville-sur-Mer en mai 2017.

Mahault LIOULT, secrétaire adjointe vous en dit plus :

Un objectif clair

Nous avons décidé d'organiser un festival du jeu, pour tous, de 3 à 100 ans !

Nous espérons vous faire participer à des jeux de société, des jeux grandeurs nature, des jeux de rôles et des jeux sportifs.

La date du festival reste à confirmer mais devrait être le 26 mai 2018. Nous vous informerons plus tard dans l'année et nous espérons vous y voir nombreux... Sous le soleil évidemment !

Une association atypique

C'est une ATEC (Association Temporaire d'Enfants citoyens). Elle est donc composée uniquement d'enfant et d'adolescents citoyens, qui désirent agir pour la collectivité.

La durée de vie de l'AMCH est égale à la durée du projet. C'est à dire, que l'association sera dissoute juste après le festival du jeu.

Si nous avons un nouveau projet, nous monterons une nouvelle association.

Une équipe motivée !

L'assemblée générale a eu lieu le 18 mai 2017.

Le bureau élu est le suivant :

- Romain BLONDEL : Président
- Gabin DEMOULIN : Vice-Président
- Lizea DUCHEMIN STROPPIA : Trésorière
- Lilio DUVAL : Trésorier Adjoint
- Angèle PRÉHU ELIE : Secrétaire
- Mahault LIOULT : Secrétaire Adjointe

Les autres membres de l'association sont Martin BOLLINGER, Thomas LODDE et Samuel MOREL.



Une aventure en construction...

Nous sommes en train de préparer cette journée.

Nous cherchons des idées de jeux et d'animation, des idées d'autofinancement (tombola, loto...) et aussi des sponsors.

Nous aimerions également, travailler avec les autres associations d'Hermanville-sur-Mer sur ce projet.

Nous avons besoin de vous !

Peut-être, pourrez-vous nous aider, dès maintenant ou en mai.

N'hésitez pas, si vous avez la possibilité de nous offrir des lots pour notre tombola ou si vous pouvez nous présenter des entreprises qui accepteraient de financer une petite part de notre projet. Bien sûr, en échange, nous leur ferions de la super publicité, comptez sur nous !

En mai, nous aurons besoin d'aide logistique, pour installer puis désinstaller les jeux et aussi pour l'animation tout au long de la journée.

Et, entre temps, si vous avez des (bons !) conseils, nous sommes intéressés !

Merci !

Pour finir, nous tenons à remercier Maurine DELAUNAY qui nous aide depuis le début (et même avant !).

Merci à la Mairie d'Hermanville-sur-Mer, à la MJC Intercommunale et aux Francas du Calvados pour leur soutien.

Merci à tous ceux d'entre vous, qui nous lisent et viendront nous rencontrer au festival du jeu, ou qui nous apporteront leur aide.

En savoir plus

asso.amch@outlook.fr
06.65.04.95.74 (Maurine DELAUNAY)

NOUVEAUX COMMERCES - REPRISE DE L'ÉPICERIE ET PIZZAIOLO



► Vous l'avez aperçue tout l'été au club de voile, elle sera le mercredi à Hermanville-sur-Mer, Pizza Lima vous propose ses pizzas et sa bonne humeur. Devant la mairie le mercredi.

◀ Du nouveau aussi à l'épicerie qui a changé de propriétaire. Sylvie LIHARD vous accueille tous les jours dimanches et jours fériés compris, de 9h à 13h et de 16h30 à 19h30 place de la Liberté. Confitures maisons, fruits et légumes du jardin ou de proximité, Sylvie vous propose de nombreux produits avec un alignement des prix pour une accessibilité à tous.



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté urbaine Caen la mer est compétente en matière de Plan local d'urbanisme et documents en tenant lieu. La commune d'Hermanville-sur-Mer ayant déjà lancé la révision de son PLU par délibération en date du 23 mars 2015, débattu du P.A.D.D (Plan d'aménagement et de développement durable) les 26 septembre 2016 et le 29 juin 2017, continue son travail d'élaboration du document mais c'est à la Communauté urbaine qu'il appartient de poursuivre la procédure légale.

Ainsi lors du conseil communautaire du mois de septembre 2017, la communauté urbaine a débattu du PADD.

Les modifications proposées par la commune ont porté sur trois axes :

► Requalification des entrées de villes : le PADD ne se contente pas de la seule

entrée de ville sud, il qualifie également l'entrée nord.

- Réorganisation du centre bourg suite à l'incendie de la salle polyvalente intervenu le 1^{er} octobre 2016.
- Clarification du calendrier d'ouverture des zones à l'urbanisation.

et intègrent les demandes et remarques des personnes publiques associées :

- Identifier la Villa Guimard et la Sapinière comme monuments protégés (architecte des bâtiments de France).
- Intégrer la candidature des Plages du Débarquement de Normandie et notamment celle d'Hermanville-sur-Mer à une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Reconnaître le patrimoine traditionnel du centre bourg.

- Mettre à jour les données concernant le nombre d'artisans sur la commune.

La commission PLU de la commune a repris dès septembre ses travaux pour définir le plan de zonage et le règlement. L'arrêt du projet de PLU pourrait être envisagé fin 2017, mais la procédure d'arrêt appartiendra à la Communauté urbaine. Ensuite il y a aura enquête publique pour recueillir les observations de la population. Vous en serez informé(e)s par affichage, voie de presse, sur le site internet de la commune, et les panneaux lumineux du centre bourg et de la Brèche.

En savoir plus 

<http://www.hermanvillesurmer.fr/>

SALLE POLYVALENTE

Il y a tout juste un an, la commune déplorait l'incendie de sa salle polyvalente. Après les expertises, les réunions avec les assureurs des différentes parties, la commune connaît aujourd'hui le montant de l'indemnisation accordée par les assurances.

La commune a perçu une indemnité immédiate de 748 217 euros et percevra une indemnité différée de 178 578 euros. Au-delà de ces indemnités assurantielles, un recours indemnitaire envers les tiers identifiés est en cours auprès de la justice avec le soutien de notre assureur.

Le conseil a depuis lancé l'appel d'offres pour la démolition de la salle polyvalente. Elle devrait intervenir avant la fin de l'année laissant place à la réflexion pour un nouveau projet sur cet espace, car le conseil municipal lors de sa réunion du 29 mai 2017 a opté pour la reconstruction d'une salle socio-culturelle-multi activités sur un autre site.

Le projet est envisagé sur le site de la Ferme Lemarchand, situé au cœur du bourg et au centre des équipements publics et collectifs sur un terrain réservé par le PLU pour ce type d'équipement. L'espace prévu pour la reconstruction se situe en bordure du parc municipal dont la refonte est en projet. L'implantation de la salle et l'aménagement de ses espaces extérieurs devront en tenir compte.

Le projet devra s'insérer sur un espace déjà bâti (ancien) utilisé partiellement par les associations et autres structures pour des manifestations extérieures, et respecter les contraintes liées à la mesure de protection du patrimoine attachée à l'Eglise. La municipalité souhaite aussi que cette reconstruction respecte l'ensemble des normes BBC et RT2012, environnementales, écologiques les plus avancées. Elle devra aussi être conforme aux recommandations de la loi dédiée à la transition énergétique, au cycle de l'eau par la récupération et la réutilisation des eaux de pluie pour les sanitaires, dans la nécessité d'économies d'espace et d'intégration paysagère. Enfin le projet devra intégrer toutes

les réglementations concernant l'accessibilité tant pour le bâtiment que pour les accès. Les aspects acoustiques seront aussi importants.

L'appel d'offres pour la désignation d'un maître d'œuvre pour la définition et la réalisation du projet est en cours.

Par ailleurs, la commune œuvre déjà auprès des différentes instances pour obtenir des soutiens financiers sur ce dossier (CAF, SDEC Energie, ADEME, Conseil départemental, Communauté urbaine Caen la mer, Conseil régional). Elle affectera également le produit de la vente du terrain actuel de la salle polyvalente au nouveau projet.

La municipalité espère voir le projet aboutir dans deux ans (1 an d'études et de réalisation des dossiers administratifs et techniques et 1 an pour la réalisation).

DERNIÈRE MINUTE



Beaucoup de monde pour la salle polyvalente grâce au très beau concert offert par La Croche Chœur et Voici Voix La de l'école de Musique intercommunale Cœur de Nacre.

Merci à Monsieur ANQUETIL, Directeur, à Madame JONES, chef de CHŒUR et à Bernard CLÉMENT, Président de la MJCI intercommunale Hermanville/Colleville pour ce bel acte de générosité et de soutien.



VOS AVIS SUR LA CULTURE À HERMANVILLE-SUR-MER

Dans le précédent bulletin, un questionnaire sur la culture à Hermanville-sur-Mer était distribué afin de mieux connaître vos attentes. Malgré le peu de retours, cela nous donne un aperçu de la connaissance de l'action municipale en matière de culture et des améliorations à apporter.

Marnie ANDRÉ, en service civique pour la culture, est également allée à la rencontre des enfants du centre de loisirs et des ados de la MJCI.

La majorité d'entre-vous a connaissance des manifestations culturelles proposées par Hermanville-sur-Mer, grâce aux panneaux lumineux, à l'agenda culturel trimestriel et au bulletin municipal. La programmation est LE critère déterminant dans le choix de se rendre ou non à la manifestation.

- 80.50% des personnes ayant répondu au questionnaire se rendent aux manifestations dont 20% régulièrement.
- 70.35% des personnes ayant répondu se rendent aux manifestations culturelles proposées par Hermanville-sur-Mer et ont par ailleurs une pratique culturelle en dehors de la commune au sein de la communauté urbaine essentiellement (communes limitrophes, Caen, Ifs, Hérouville-Saint-Clair).
- 78.30% des personnes interrogées trouvent l'offre culturelle suffisante.
- Les 21.70% qui ne sont pas satisfaits regrettent une information tardive et une programmation qui n'est pas assez variée.
- 50% des personnes interrogées regrettent l'arrêt du festival Culture à la ferme.
- Une très large majorité (92.60%) estime qu'une programmation culturelle à plusieurs communes est une bonne idée

Notons également que ce questionnaire a permis de prendre contact avec de nouveaux bénévoles pour s'impliquer dans la vie culturelle de la commune.

L'avis des enfants et des adolescents

Pour les enfants (CM1/CM2), la majorité d'entre eux est informée des manifestations culturelles et fréquentent les animations proposées. L'école est le meilleur vecteur d'informations, puis les panneaux lumineux, l'agenda culturel et la MJCI.

Notons qu'une grande majorité 82 % se rend à la médiathèque.

Chez les 9-10 ans

Les manifestations culturelles les plus appréciées :

- La musique 22%
- Le cinéma 22%
- La danse 20%
- Le théâtre 10%
- Les expositions d'œuvres 7%
- La littérature 7%

Les raisons principales qui empêchent les enfants de se rendre à une manifestation :

- Manque de temps 23%
- Pratique d'une autre activité en même temps 23%
- Personne pour les emmener 14%

Concernant l'organisation de manifestations spécifiques pour les enfants, ils sont partagés, 52% sont pour et 48% sont contre. Pour ceux qui ont répondu positivement, ils proposent : concert, cinéma (2), cirque (2), musique, soirée avec des repas organisés par eux-mêmes, découverte de la nature, théâtre, danse, expo d'œuvres, stage de danse/ de théâtre/ de dessin.

Chez les adolescents

Une grande majorité des adolescents est au courant des manifestations culturelles par le biais :

- Des parents 21%
- De la MJCI 17%
- De Facebook
- Des Panneaux lumineux.
- De L'école, l'agenda culturel, les affiches et le site internet ne sont consultés par les ados.

Seulement 30% des ados se rendent aux manifestations culturelles. Pour les autres qui ne participent pas, les deux raisons principales sont :

- Manque de temps 32%
- Manque d'envie 38%
- Personne pour les emmener 10%

Pourtant 62,5% des ados apprécient les manifestations proposées par Hermanville-sur-Mer.

Celles qui plaisent le plus sont :

- Le cinéma 35%
- La musique 22,5%
- Le théâtre 22,5%

→ La danse 15%

Les raisons principales de la faible fréquentation des manifestations :

- Le manque de temps 34%
- D'autres activités en même temps que les manifestations culturelles 22%
- Personne pour les emmener 19%
- Manque d'argent 19%

Certains aimeraient voir des activités organisées spécifiquement pour eux (41%) et seulement quelques-uns sont en mesure de faire des propositions : spectacle comique, soirée jeu, festival dans le parc.



PROGRAMMATION CULTURELLE

Essayant de tirer les enseignements de l'enquête « culture », nous proposons, pour la prochaine saison culturelle, une programmation thématique.

Elle a débuté avec les JOE SATURE qui, comme d'habitude ont ravi le public. Cette année, c'est une ouverture de la saison des 3 communes de Colleville-Montgomery, Hermanville-sur-Mer et Lion-sur-Mer qui s'est tenue.

A Hermanville-sur-Mer, la saison se poursuivra sur le thème de la cuisine au travers de conférences, d'arts, de cours de cuisine, de spectacles et de dégustation jusqu'à Noël avec la MJCI et la médiathèque.

Vous pouvez retrouver le programme complet dans la plaquette trimestrielle jointe au bulletin.

On proposera aussi une sortie au cirque. (transport en bus)

Sans oublier les nombreux rendez-vous proposés par la médiathèque et nos communes voisines. Nous espérons vous voir nombreux à ces événements.

En savoir plus 

<http://www.hermanvillesurmer.fr/>

Sport, Culture et Vie Associative

RETOUR SUR UN ÉTÉ A LA MJCI ET NOUVEAUTÉS DE RENTRÉE



Bilan de l'été

Echange Franco-Allemand

7 Allemands et 8 français âgés de 15 à 27 ans, lycéens et étudiants, ont séjourné du 13 au 20 août dans notre commune. Sous la responsabilité de Jean-Marie et de son homologue allemand Andre les jeunes ont vécu sous tente 7 jours au point d'accueil jeunes « la redoute ». La subvention allouée par l'office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ) a permis au responsable d'élaborer un programme riche en activités sportives et pédagogiques mais aussi en sorties et soirées. Les participants ont multiplié les moyens de communiquer utilisant l'allemand, le français et l'anglais mais aussi les gestes, la musique. La bienveillance de tous est pour beaucoup dans la réussite de cet échange. Andre le responsable allemand a employé le mot « rêve » pour qualifier les 7 jours de vie en commun et nous a déjà invité à venir en juillet pour séjourner dans une grande ville allemande.

l'été. Au programme : découverte de nouvelles activités sportives et culturelles mais aussi organisation de soirées et de sorties.



Accueil de Loisirs

L'imaginaire et la bonne humeur étaient de mise tout l'été malgré un temps mitigé. Les petit's aventuriers sont rentrés dans plusieurs univers qui se sont succédés jusqu' au 25 août : au pays des Schtroumpfs où ils ont aidé ces petits bonhommes à retrouver leur couleur bleue ; avec le Petit Prince, dans lequel ils ont découvert le planétarium de Ludiver puis le Souterroscope ; ils se sont aussi plongés dans le grand jeu Jumanji. Les voyageurs se sont introduits à la Cité de la mer en découvrant le monde de Jules Verne.



L'accueil jeune de l'été (Colleville-Montgomery)

Une vingtaine de jeunes de 11 à 17 ans ont fréquenté l'accueil jeune qui se situe à la halle des sports de 10 à 17h30 durant tout



Mini séjour à Carolles pour les 9/11 ans

Ce sont vingt enfants et trois animateurs qui ont pris le bus pour se rendre au camping municipal de Carolles, près de Granville. Durant les cinq jours, un panel d'activités entre terre et mer a été proposé. Au programme : visites de l'île de Chausey et de l'aquarium de Granville, une excursion près des falaises de Carolles sans oublier la piscine ainsi que les veillées qui ont animé le séjour.



Le petit camp

12 enfants âgés de 6 à 8 ans sont partis à Asnelles passés leur première aventure sous tente et faire des activités de découverte (bateau, pêche à pied, easy roller, cerf-volant).





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

Vendredi 29 septembre s'est tenue l'Assemblée générale de l'association des parents d'élèves. Lors de cette réunion, le bilan financier de l'année 2017 a été présenté, indiquant que l'APE a versé près de 5 000 € au groupe scolaire d'Hermanville-sur-Mer pour financer du matériel de motricité, des transports pour les enfants ou encore certaines activités selon les besoins des enseignants.

Après l'élection du bureau, les activités envisagées pour l'année à venir ont été évoquées :

- **Le marché de Noël**, samedi 9 décembre / Ferme Lemarchand
- **La kermesse**, samedi 23 juin / Parc de la mairie
- Le carnaval dont le thème sera cette année choisi pas les élèves.



Les autres animations envisagées par l'APE sont une vente de sapins de Noël, une vente de chocolats et quelques ventes de gâteaux à la sortie de l'école.

Mais avant tout, l'APE a besoin de parents pour mener à bien tous ses projets.

Alors n'hésitez plus à investir quelques heures de votre temps contre une belle amitié, de nombreux fous rires, des apéros APE et de belles rencontres

En savoir plus 
hermanville.ape@gmail.com

Nouveautés à la MJCI

A partir de 8 ans : Basket Loisirs

Certains enfants inscrits aux sports collectifs à la MJCI ont fait la demande pour un créneau basket, ce qui a donc été mis en place.

Objectif : découverte des fondamentaux du basket (passe, dribble, shoot)

Objectifs secondaires : amusement et entraide (développement de l'esprit collectif)

Lieu : Halle des Sports à Colleville-Montgomery

Jours et horaires : tous les mardis de 17h15 à 18h15

Public : 8-11 ans

A partir de 11 ans

- **atelier cinéma** proposé par Jean-Marie avec pour ambition la réalisation d'un court métrage de fiction

Lieu : l'espace jeune de Hermanville-sur-Mer le mercredi de 14h30 à 17h30

- **atelier de jeu de rôle** avec Jean-Marie le vendredi de 17h30 à 19h00 à partir de début novembre

Lieu : l'espace jeune de Hermanville-sur-Mer

Adolescents et adultes : un créneau badminton débutants

Ce créneau est mis en place car les groupes d'adhérents au badminton ados et également adultes étaient trop hétérogènes

Objectif : découverte des fondamentaux au badminton (prise de raquette, position sur le terrain et déplacements)

Objectifs secondaires : le plaisir de pratiquer avant tout ! Apprendre les différents coups au badminton également

Lieu : halle des sports à Colleville-Montgomery

Jours et horaires : tous les vendredis de 19h15 à 20h30

Public : adolescents et adultes

Stage de jeu de rôle

Vacances de la Toussaint

Stage de jeu de rôle durant la première semaine. (Tarif en attente)

Activité jeu de rôle le vendredi soir (17h30 à 19h) à partir de début novembre

L'accueil 11 à 17 ans sera ouvert durant les vacances de la toussaint de 10h à 17h30 à la halle des sports de Colleville-Montgomery

Gratuit pour les jeunes de Colleville-Montgomery et Hermanville-sur-Mer et 3€ par jour pour les extérieurs

Adhésion de 10€ pour l'année à la MJCI obligatoire pour tous.

En savoir plus

5, rue Grande
 14880 Colleville-Montgomery
 Tél. 02 31 97 56 78
mjcenter@orange.fr



LE NOUVEAU CLUB DE FOOT REGROUPE 3 COMMUNES

Le HLFC n'existe plus, pour laisser la place au CHL Terre et Mer (Cresserons – Hermanville-sur-Mer – Lion-sur-Mer).

Le club a fusionné pour ne devenir qu'un seul club depuis le mois de mai 2017. Cette fusion réussie va permettre à notre club de grandir surtout pour les équipes de jeunes.

Les 300 licenciés vont donc être rapidement atteints.

Le club occupera régulièrement les 3 complexes sportifs avec un créneau au gymnase de Lion sur Mer le vendredi soir.

Dates à retenir :

Samedi 14 octobre : soirée couscous à la salle de Cresserons
 Réservation au 06 99 86 88 71.

Vendredi 17 novembre : loto à 20h30
 à la salle Trianon à Lion-sur-Mer
 Réservation au 02 31 97 07 57



En savoir plus 
www.groupe-terre-et-mer.com

CLUB DE VOILE ET DE LOISIRS (C.V.L.H.)

Activité du club : ouvert de septembre à juin

En initiation, en loisirs, et en compétition
Le samedi, le dimanche et les vacances scolaires (pas de limitation de fréquentation)



Sont proposés :

- ▶ la voile (en catamaran et en planche à voile).

Bons cadeaux

Une idée originale pour une occasion particulière !

Offrez un bon cadeau pour des séances de voile, de char à voile, de cerf-volant ou de découverte du milieu marin.

Vous en déterminez la durée ou le montant. Nous vous ferons parvenir votre bon personnalisé.

Organisation d'anniversaire pour les enfants

Le mercredi après-midi, autour d'un goûter, Animation pour vos petits « pirates » : char à voile, cerf-volant, chasse au trésor, bricolages liés au vent ou à la mer... Nous contacter pour plus d'infos.



« HERMANVILLE-SUR-MER A DU TALENT »

Comme chaque année, le groupe d'Artistes amateurs « Hermanville a du talent », a fait sa rentrée le jeudi 21 septembre à la salle cartable de la mairie.

Au cours de cette réunion, l'organisation d'un projet collectif de présentation de créations inédites et très diversifiées des différents artistes, a été débattue.

Ce projet sera le cœur, de l'exposition, qu'il est envisagé de réaliser le samedi 26 et dimanche 27 mai 2018, à la Chapelle de la Brèche.

Tous les artistes/créateurs amateurs, habitant Hermanville-sur-Mer, qui s'adonnent à une passion artistique « peintures, sculptures, broderies, arts décoratifs, travaux sur verre, travaux sur bois et bois flotté, photos artistiques, etc... » et qui souhaitent exposer leurs œuvres, et s'investir dans ce projet très convivial seront accueillis avec joie.

Une autre réunion d'organisation de cette exposition est prévue le jeudi 15 mars 2018 à 17h30 à la salle cartable de la mairie, afin d'établir la liste des exposants.



- ▶ le char à voile (en Mini 4, en char promo, en speed-sail, en char à cerf-volant).

Tarif à l'année 327 € (109 € par trimestre-licences « enseignement » et équipements fournis).

En savoir plus

CLUB DE VOILE ET LOISIRS HERMANVILLE (CVLH) - 37, Bd 3^e DIB - 14880 HERMANVILLE-SUR-MER
02 31 97 53 52 – 06 08 69 97 19

cvlh@club-internet.fr - www.cvlh.free.fr

COMITÉ DES FÊTES

Voici le calendrier des prochaines manifestations organisées par le comité des fêtes :

- Mercredi 4 octobre 2017 : à 14h - belote à la salle mobile
- Mercredi 22 novembre 2017 : à 14h – belote à la salle mobile
- Dimanche 26 novembre 2017 : thé dansant à la salle mobile à partir de 14h30
- Samedi 9 décembre 2017 : journée marché de Noël à la Ferme avec 2 passages du Père Noël
- Vendredi 22 décembre : spectacle de Noël et Père Noël pour les enfants des écoles d'Hermanville-sur-Mer



En savoir plus

5, rue Grande
Christine MIOUX - 06 27 91 54 60
Rose DUPONT - 02 31 97 47 74
Dany MEUNIER - 02 3196 12 81
Jacques FRICKER - 02 31 96 06 68
ou jafricker@wanadoo.fr

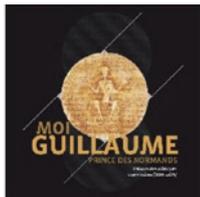
MEDIATHÈQUE

→ **Vendredi 13 octobre - 18h30 //**
Pour tous

Vernissage avec visite commentée – Exposition « Photographies d’Egypte » (1863-1864) par l’association ARDI photographies.

→ **Du 8 novembre au 12 décembre //**
Pour tous

Exposition – « Moi, Guillaume, prince des Normands » - Archives du Calvados.



L’exposition est centrée sur l’histoire de

Caen et des abbayes caennaises depuis leur fondation par Guillaume LE CONQUÉRANT jusqu’à l’annexion de la Normandie au Royaume de France en 1204.



→ **Du 13 octobre au 4 novembre //**
Pour tous

Exposition – « Photographies d’Egypte (1863-1864) » de **Aymard DE BANVILLE** (1837-1917). Proposée par l’association ARDI Photographies à Caen.

Né à Vire, il partage son temps libre entre la peinture, le dessin, la sculpture sur bois et la photographie. Il accompagne l’égyptologue Emmanuel DE ROUGÉ lors de ses fouilles en Egypte de 1863 à 1864.

→ **Mercredi 25 octobre à 19h //**
Pour tous



Carnet de voyage – « Le Yémen » – Jean-Louis RYSTO a beaucoup voyagé à travers le monde dans le cadre de son activité professionnelle et propose de projeter et commenter un de ses films de voyages.

→ **Lundi 6 novembre - 15h30 //**
Public ado-adulte

Rencontre-discussion – Quand le roman fait son cinéma... Dans le cadre des rencontres autour des adaptations des romans au cinéma, Chantal SZCZURKO propose un mini cycle « Oliver Adam ». Cet écrivain met en scène des personnages



solitaires en quête d’eux-mêmes, « en recherche d’identité » : Le Cœur Régulier et Je vais bien, ne t’en fais pas, écrits à 10 ans d’intervalle, se répondant comme des œuvres miroirs, traitent des relations frères/sœurs, de l’absence, du manque, de l’échec. Comment un cinéaste peut-il rendre ces notions si intimes et abs-traites telles que le silence, l’introspection ?

→ **Vendredi 24 novembre - 19h //**
Public ado-adulte

Rencontre d’auteur – **Steinunn JÓHANNESDÓTTIR**, comédienne et auteure, retrace, dans le cadre du Festival Les Boréales, le destin au XVII^e siècle de Guðríður enlevée



avec son fils et 400 islandais par des pirates venus d’un monde lointain. C’est le Raid des Turcs. La jeune femme est battue, convoitée et mise au service d’un dey et de ses quatre épouses dans le climat torride d’Alger. Re- verra-t-elle un jour son pays natal ?



→ **Vendredi 8 décembre 19h //**
Public ado-adulte

Rencontre d’auteure, **Catherine LABOUBÉE**, historienne, biographe et éditrice normande,

présente le destin d’exception de la famille de Guillaume LE CONQUÉRANT à travers trois livres : « La belle et le magnifique », « Le prisonnier de la Tour », le troisième est à paraître...

→ **Mercredi 13 décembre - 17h //**
Public enfant-adulte

L’heure des contes – Odile et Pascaline accueillent les enfants, sans limite d’âge, pour 45 minutes de découverte du son des



mots...grâce à la lecture d’histoires et de chansons...

Suivi d’un goûter.

SALLE INFORMATIQUE (ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE)

Située dans la médiathèque, la salle informatique est animée par Germain et comprend 12 postes connectés à internet pour lire et envoyer un message, acheter et imprimer des billets électroniques, envoyer une image par messagerie, récupérer ou transférer vos photos, créer un montage photo ou vidéo, consulter l’e-administration (vente de véhicule, acte de naissance, CAF, Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...

Deux possibilités d’accès :

- soit en accès libre

- soit en atelier d’initiations pour débiter ou approfondir vos connaissances en informatique, de l’ordinateur à la tablette en passant par le téléphone.

Horaires de la médiathèque

(y compris juillet/août)

Lundi et mardi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12h / 14h-18h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-12h

Horaires de la salle informatique

> Ateliers d’initiation

Lundi / Mardi / Vendredi : 14h-15h

> Accès libre

Lundi : 15h30/18h

Mardi : 16h30/18h

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 16h30/19h

Samedi : 10h/12h

En savoir plus

Médiathèque
144 Grande rue
02 31 36 18 05

bibliotheque.hermanville@orange.fr
www.mediathequehermanville.wordpress.com



RÊVE DE VOYAGES

Cet été, l'association a présenté plusieurs animations :

- Semaines de lectures au jardin thérapeutique du Centre François Baclesse : par des bénévoles de l'association, de juin à septembre.



- Lecture à la médiathèque en juillet par « Les Improbables », trio de bénévoles de l'association.



- Soirée théâtre dans la salle mobile en septembre par la Compagnie du Val-Quirrit d'Hérouville avec son spectacle « En route avec QUENEAU ».

Les événements à venir organisés

- Ateliers de fabrication d'objets pour le marché de Noël d'Hermanville-sur-Mer : les bénévoles se réunissent les jeudis de 10h à 15h de septembre à décembre.



- Stand au marché de Noël et au Centre François Baclesse en décembre



Les fonds récoltés lors de ces manifestations sont destinés à contribuer à l'amélioration du confort des patients du Centre François BACLESSE en collaboration avec l'équipe médicale.

En savoir plus

Association « REVES DE VOYAGES »
144, Grande Rue
14880 Hermanville-sur-Mer



COMITÉ DE JUMELAGE

En juin 27 personnes ont traversé la Manche pour un grand week-end à Tangmere avec une visite à Bath, Salisbury et Stonehenge.

Un dîner dansant sur le thème des années 60 avec dégustation de whiskies et un accueil très chaleureux ont été appréciés.

Le comité de jumelage recevra à son tour nos amis de Tangmere les 16 et 17 juin 2018 et les québécois ont décidé de venir à Hermanville-sur-Mer début mai.

ASSOCIATION SPORT EN SALLE HERMANVILLE-SUR-MER SUR SECTION GYMNASTIQUE

Après deux mois de repos, vous pouvez rechausser vos baskets, les cours reprennent. Ils sont ouverts aux adultes (hommes et femmes).

Le lundi de 17h30 à 18h30 ou 18h45 à 19h45 ou 20h à 21h avec Dominique

Le mercredi de 19h45 à 20h45 avec Christelle

Le jeudi de 9h30 à 10h30 avec Dominique

L'association propose des cours de gymnastique : tonique et douce. La pratique de la gymnastique est encadrée par des animateurs diplômés. Elle apporte un bienfait physique et psychique tout en créant un véritable lien social, assouplir et muscler son corps en musique dans une ambiance sympathique. Les séances sont multisports, c'est-à-dire suffisamment diversifiées pour que vous puissiez prendre du plaisir et toujours progresser à votre rythme.

Les cours ont lieu dans la salle mobile dans le parc.

Le tarif est de 100 € pour l'année pour 1 cours, 104 € pour 2 cours, et 110 € pour les 3 cours. Vous pouvez venir essayer 2 fois et si cela vous convient vous inscrire sur place. L'engagement se fait pour l'année. Il n'y a aucun remboursement en cas d'abandon ou d'absence à l'activité.

Le certificat médical est obligatoire.

N'hésitez plus.

En savoir plus

Patricia PERREE au 02 31 96 52 69



LA RONDE DES ENFANTS

Début mai, La Ronde des enfants a organisé une promenade au zoo de Jurques. C'est une belle troupe de 18 adultes et de 27 enfants qui est partie découvrir les animaux. Malgré une météo incertaine ce fut une belle journée, pleine de rires et de curiosité face à tous ces animaux que les enfants ont découvert, souvent pour la première fois.

Le prochain rendez-vous sera le 3 décembre pour le spectacle et goûter de Noël. Et, l'association sera bien sûr, présente au marché de Noël, où vous seront proposés des objets fabriqués par les assistantes maternelles. Tous les bénéfices sont investis pour l'achat de matériel, jouets pour le local petite enfance ou pour les sorties et animations proposées aux enfants.

En savoir plus ←

Brigitte MARTIN :
02 31 36 27 22 ou 06 18 14 07 62



AMICALE PÉTANQUE

Toujours fort d'un grand nombre d'adhérents (118 cette année) l'Amicale pétanque achève sa trentième saison.

Il reste à ce jour deux concours à jouer en octobre et décembre.

Cette saison aura été celle des records, en participation aux concours. En effet plus de la moitié des concours ont enregistré à chaque fois une bonne centaine de joueurs.

Le point d'orgue de cette saison, aura donc été l'anniversaire du club (trente ans d'existence donc) célébrés en juin dernier par un repas dansant, sous le chapiteau dans le parc.

Les manifestations habituelles ont également eu lieu notamment :

- ▶ Le repas dansant de début de saison dans la salle de Lion-sur-Mer, dont nous remercions encore une fois la municipalité locale pour l'accueil qu'elle nous a fait.
- ▶ La journée à Jojo, dont c'était la dernière édition cette année.

Le club se réjouit également de la bonne participation d'ensemble, lors des concours amicaux du mercredi après-midi avec cette année encore des nouveaux arrivants.

En savoir plus ←

Ginette LEMARCHAND
02 31 97 84 85

MODÉLISME NAVAL

Après 8 ans de bons moments consacrés à leur hobby favori, le club de Modélisme Naval Hermanville-sur-Mer déménage dans un local situé à la Ferme Lemarchand.

Pendant 6 mois tous les adhérents de l'association ont mis toute leur énergie, tout leur savoir-faire pour mener à bien ce chantier (démolition, reconstruction et aménagement intérieur).

Ce chantier maintenant terminé, les activités ont repris dès le début du mois d'octobre notamment avec « l'école » du mercredi.

Tout l'équipage du club est heureux d'être parmi les premiers à donner à la Ferme Lemarchand son caractère associatif.

Cette saison s'achève avec de nouveau un nombre important de sorties et de démonstrations sur tout le littoral. Dernière exposition à Port-en-Bessin les 11 et 12 novembre prochains.

A venir également la future «Fête du Modelisme» pour fêter les 10 ans du club.



En savoir plus ←

<http://www.modelisme-naval-hermanville.fr/>

BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE-HIVER LE 25 OCTOBRE



Mercredi 25 octobre - Salle mobile

- Dépôt : mardi 24 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Vente : mercredi 25 octobre 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Reprise des invendus mercredi après la vente de 19 h à 19 h 30
- Faire une liste A4 en double exemplaire 30 articles maximum

Chaque article doit être muni d'une étiquette visible solidement fixée

Inscription 10 € par article. 10 % seront versés à Hermanville-sur-Mer entraide.

En savoir plus

Marie-France MARIE 06 16 93 65 90
marifmarie@orange.fr



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale et la municipalité ont célébré le 8 mai, 6 juin, et prochainement le 11 novembre, et le 5 décembre où vous êtes tous conviés.

Le repas du 11 novembre sera servi au Malaga à Hermanville-sur-Mer. La secrétaire Rose Dupont, le trésorier Michel Morel, et le président établiront le menu en temps voulu, une information sera envoyée.

JOURNÉES BIEN-ÊTRE ORGANISÉES PAR ÊTRE ET ART LES 21 ET 22 OCTOBRE

Malgré les événements de l'année passée (l'incendie de la salle municipale), les Journées bien-être se sont déroulées avec succès l'année dernière à Biéville-Beuville (en accord avec les deux mairies). Face à ce succès vous retrouverez cet événement le week-end du 21 et 22 octobre 2017, toujours à Biéville-Beuville. De nombreux praticiens seront présents en réflexologie, qi-gong, sculpture miroir, massage ayurvédique, numérologie, feng-shui, sophrologie, yoga, thérapeute enfant, ventes de cristaux et de produits asiatiques.

Une petite restauration vous permettra d'assister aux nombreuses conférences et au spectacle de danse indienne organisé le samedi soi.

En savoir plus

etreetart@gmail.com
ou 06 34 64 01 30



BILLET D'HUMEUR :

Malgré les sacs mis à disposition, les propriétaires de chiens continuent à prendre les trottoirs de notre commune mais aussi les terrains de sports et les pelouses du parc comme lieux de déjections de leurs animaux de compagnie.

Est-ce un manque de civisme ?

Est-ce une absence de conscience vis à vis des utilisateurs de l'espace public dont particulièrement les jeunes enfants ?

Est-ce seulement du «Je m'en foutisme» vis à vis des autres ?

Pour palier à ces désagréments pour tous,

il va être demandé à la police municipale de contrôler les propriétaires accompagnés de leur chien pour voir s'ils sont en possession d'un sac à déjection. Dans le cas contraire, elle aura l'obligation, malheureusement, de verbaliser.

Merci pour tous ceux qui respectent l'espace public.



JUNIOR ASSOCIATION « FIRE STUDIO »

Fire Studio est de retour pour une nouvelle année ! Les membres de la junior association ont débattu et ont mis au point «un système» de vidéo. Chaque semaine environ de nouvelles vidéos seront disponible, sur différents thèmes (nature, cinéma, actualité...) des sortes de chroniques vidéos :) ! Et une autre équipe a décidé de créer des séries et court-métrages qui seront également disponible sur la chaine YouTube de l'association.

Si vous êtes intéressés rejoindre l'association vous pouvez envoyer un mail.

En savoir plus



<http://firestudiocontact.wixsite.com/firestudio>
firestudio.contact@gmail.com



SORTIE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS MILITAIRES (ARM 14)

La « journée du souvenir » organisée le 23 septembre 2017 par l'ARM 14 a tenu toutes ses promesses en termes de convivialité et de partage avec le programme suivant :

- Visite du cinéma 360° à Arromanches
- Visite guidée du Musée du débarquement d'Arromanches
- Repas au restaurant «Au 6 juin » à Arromanches
- Visite guidée du cimetière de Colleville-sur-Mer

Elle a permis des échanges entre les participants et contribué à resserrer les liens entre les adhérents. Elle encourage le président et son bureau à renouveler ce type de sorties.

Le Président de l'association remercie la ville d'Hermanville-sur-Mer pour le prêt de son bus 19 places qui a contribué au bon déroulement et au succès de cette belle journée.



NÉCROLOGIE :

L'été de cette année 2017 aura vu plusieurs hermanvillais nous quitter. Parmi ceux-ci, quelques uns ont été des personnes engagées tant dans la vie communale que dans la vie associative :

Pierre LEFEVRE, natif d'Hermanville-sur-Mer, est disparu le 14 juin, à l'âge de 71 ans, emporté par ce mal inexorable qu'est la maladie. En dehors de ses responsabilités professionnelles à la maison du paysan, il aura participé activement à la vie communale en tant que maire-adjoint de 1989 à 1995. Sur le plan associatif, il fut trésorier du club de football d'Hermanville-sur-Mer et membre du comité des fêtes. Dans le cadre de la Confrérie de la Tripière d'Or, il a été Grand Argentier pendant plus de vingt huit années.

Paulette PERDRIEL s'est endormie le 12 août à l'âge de 93 ans. Elle aura marqué toutes celles et tous ceux qui ont eu l'occasion de la rencontrer tant sa gentillesse naturelle était contagieuse. Témoin ayant vécu sur place, le 6 juin 1944 avec le débarquement des troupes anglaises sur notre plage d'Hermanville-sur-Mer, elle s'est battue pendant toute sa vie pour rétablir la vérité et la réalité sur ce grandiose moment de notre histoire de France. Grâce à sa détermination, notre commune a pu être reconnue à part entière comme l'une des plages incontournables du secteur Sword.

Dossier : Bilan Saison



ACADÉMIE MUSICALE INTERNATIONALE



CHAR À VOILE



ENTRE TERRE ET MER



L'EXPÉDITION

UN ÉTÉ RICHE EN ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

Le début de l'été a commencé sous de bons auspices avec une édition de la fête de la musique qui a rencontré un beau succès avec la participation de Fire Studio et du Club radio de la MJCI.

La première édition de notre « pique nique village » le 30 juin à la Ferme Lemarchand a été une belle surprise avec de belles rencontres. Merci à Roger, Gilbert et Michel Z pour l'animation musicale.

Rendez-vous en juin 2018 pour une nouvelle édition !

Si juillet nous a été clément, le mois d'août a été plus capricieux et nous avons eu à éviter les gouttes certains jours de l'été.

Néanmoins cette saison a encore été riche en activités et animations pour le plaisir de nos touristes et de nos habitants. L'installation de notre guide des activités de l'été à 3 communes qui est édité depuis maintenant 4 ans a permis une fréquentation de l'ensemble des activités proposées à Colleville-Montgomery, Hermanville-sur-Mer et Lion-sur-Mer.

Que ce soient avec nos manifestations traditionnelles (feu d'artifice, poissonnade des doris, foire à tout, fête de la mer...) ou avec les activités proposées par le club de voile et les associations, ou encore dans le cadre des activités sportives et de détente que nous organisons depuis 3 ans (gym, qi gong, marche nordique, danse enfants,

yoga). Sébastien, coach de la Team Hermanville-sur-Mer, a entretenu les sportifs, et cela continue pendant toute l'année à la plage et dans le parc de la mairie.

Bien entendu, les Sables animés ont proposé, malgré un temps menaçant, de nombreuses activités et le Courbet a, régulièrement, mis en musique la Place.

A noter que nous avons eu des appréciations très positives sur la présence du camion « Glaces » et du foodtruck place du Courbet ainsi que l'Expédit et Pizza Lima, Place de la 3^e DIB.

Enfin, nouveauté cette année, grâce à Dany, les estivants ont bénéficié de randonnées historiques « sur les pas des alliés » qui ont trouvé leur public.

Le syndicat d'initiative a renouvelé son opération « location de vélo » qui a moins bien fonctionné, peut-être en raison des jours d'ouvertures qui ont changé. Si seulement 250 visiteurs sont venus s'y informer en juillet, plus de 1000 personnes ont consulté notre hôtesse d'accueil en août.

Enfin, la saison s'est terminée avec la 3^e édition de l'Académie musicale de la Côte de Nacre qui nous a offert un programme de qualité.

Merci aux associations, commerçants et intervenants d'avoir permis cette belle saison à Hermanville-sur-Mer !



GLACES AU COURBET



APÉRO VILLAGE



CHEZ CLAIRETTE



GYMNASTIQUE CARDIO



PIZZA LIMA



CIRQUE BORSBERG

Dossier : Bilan Saison

Vie municipale | Vivre à Hermanville-sur-Mer | Découvrir Hermanville-sur-Mer | Festival Culture à la Ferme | Programmation Culturelle | Agenda des manifestations



FÊTE DE LA MUSIQUE



QI GONG

YOGA



SABLES ANIMÉS



RANDO LIBÉRATEURS





CRÉATION D'UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

La Communauté urbaine Caen la mer est, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'autorité compétente en matière de promotion touristique, dont la création des offices de tourisme, sur son territoire de 50 communes.

Le territoire communautaire comprend quatre offices de tourisme associatifs communaux : Caen,

Colleville-Montgomery, Lion-sur-Mer et Ouistreham Riva Bella.

A Hermanville-sur-Mer, le syndicat d'initiative étant une structure informelle, il ne figure pas au sein des offices de tourisme regroupés. Néanmoins, la communauté urbaine prend compte de son existence et a repris à sa charge les coûts liés à son ouverture en juillet et en août.

Ces offices de tourisme communaux sont,

depuis 1^{er} juillet 2017 absorbés par l'office de tourisme communautaire créé sous forme associative et dont le siège est à l'office de tourisme de Caen et des congrès communautaire. Les autres offices de tourisme sont transformés en bureaux d'information.

Le nouvel office de tourisme et des congrès de Caen la mer a pour mission

- L'accueil et l'information des touristes sur le territoire de la communauté urbaine de Caen la mer,
- La coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local,
- La promotion touristique de ce territoire

- Il assure également la commercialisation des prestations de services touristiques
- Participe au développement de sites liés à l'attractivité touristique de Caen la mer
- Elabore et met en œuvre la politique locale du tourisme de Caen la mer.

Structure associative, l'Office est composé de membres qualifiés désignés par le conseil d'administration : organismes à vocation touristique (chambres consulaires, institutionnels et groupements professionnels à vocation touristique), de membres actifs, adhérents à l'Association, (professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire de Caen la mer), **de membres de droit représentant la communauté urbaine de Caen la mer. Les Maires des 4 communes littorales dont Hermanville-sur-Mer font partie** des membres de droit représentant la communauté urbaine de Caen la mer.

Présidé par Monsieur Hervé LEBEL (Directeur de Festyland), l'Office de Tourisme de Caen la mer a tenu son 1^{er} conseil d'administration le 6 septembre dernier.

UN NOUVEAU SERVICE POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS DESTINÉ AUX PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS OU PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Afin de répondre à une demande prégnante des usagers pour la collecte des encombrants et en complément des solutions déjà mise en place, la communauté urbaine Caen la mer expérimente un nouveau service de collecte des encombrants sur appel, à destination des personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi que pour les

personnes à mobilité réduite, résidant dans une des 35 communes historiques de Caen la mer.

En partenariat avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire, pour le réemploi et le recyclage des déchets, ce nouveau service sera mis en place début octobre. Sur simple appel, et si vous remplissez les conditions pour en bénéficier, vous pouvez prendre jusqu'à 3 rendez-vous par an, pour la collecte à domicile de vos encombrants, en complément des 3 collectes en porte à porte déjà prévues par le service de collecte des déchets ménagers.



En savoir plus

Contacts et préinscription : service « collecte des déchets ménagers » 02 31 304 304 contactdechetsmenagers@caenlamer.fr



urbaine Caen la mer toutes les conséquences et les recommandations liées à l'application de cette loi sur la transition énergétique.

Ainsi, tous les espaces verts publics doivent être positionnés aujourd'hui au cœur de la thématique du développement durable d'autant plus que ces nouvelles obligations réglementaires répercutent des contraintes sur le terrain.

En effet, à effectif constant, la même qualité de désherbage avec pour objectif «Zéro Phyto» est difficilement atteignable, puisque pour obtenir un résultat visuel significativement identique à celui obtenu avec les pesticides, il deviendrait nécessaire de multiplier par cinq, voire davantage, le nombre d'actions de désherbage alternatif : mécanique (système de brosse), thermique (vapeur ou brûlage au chalumeau) ou manuel (binette).

Il est vrai que depuis le début de cette année 2017, force est de constater l'augmentation de développement des herbes folles sur les trottoirs; les bords de rues, ce qui entraînent malheureusement, tant auprès des élus que des personnels des espaces verts, autant de remarques peu agréables des habitants n'ayant pas toujours une réelle connaissance de l'origine réglementaire de cette situation.

Malgré tout, ces nouveaux enjeux incontournables deviennent aujourd'hui une réelle opportunité de prise de conscience pour chacun afin de repenser à de nouvelles méthodes de travail mais permettant ainsi de participer pleinement à la préservation de nos nappes phréatiques sans oublier notre planète pour les futures générations.

Point important, tous les utilisateurs de pesticides sont et/ou seront concernés. Qu'il s'agisse des mairies et autres collectivités, des agriculteurs, des professionnels d'entretien d'espaces verts et des particuliers,



les peines encourues, en cas d'infractions, pourront atteindre de très importantes amendes pouvant même aboutir à de l'emprisonnement.

Afin de participer pleinement à notre qualité de vie et à la propreté de nos communes, il ne semble pas inconcevable d'affirmer que cette démarche de «Zéro Phyto» peut et doit être l'affaire de toutes et de tous.

Ainsi, dans un but de démocratie participative, chacun peut y participer à sa manière au travers d'un simple geste qui fera que l'entretien ne se limitera pas à notre simple espace privatif mais devra aller jusqu'à notre propre trottoir, devant nos domiciles, nos caniveaux, etc... en bon état sur toute la largeur au droit de nos parcelles et en limite de propriété.

Ainsi, au travers de ce geste civique, nous retrouverons la qualité de nos espaces publics sans avoir à utiliser tous ces produits nocifs qui ont déjà trop impacté nos ressources vitales d'eau potable, notre environnement et sa biodiversité et notre si belle nature.

Soyez-en remerciés.

En savoir plus 
<http://www.caenlamer.fr>

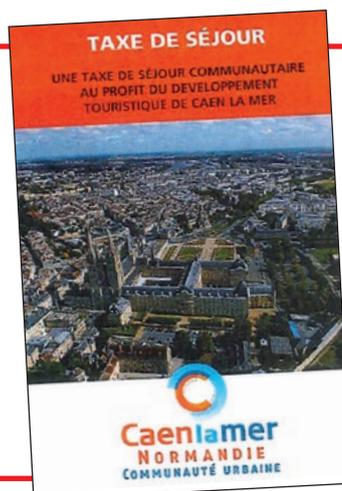
Le ZÉRO PHYTO, c'est l'affaire de tous !

Faisant suite à l'Arrêté ministériel du 12 septembre 2006, à la Loi «Labbé» n°2014-110 du 06 février 2014 suivie de la loi de la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée le 17 août 2015, toutes les collectivités, **depuis le 1^{er} janvier 2017**, ont l'interdiction d'utiliser des **produits phytosanitaires (pesticides)** sur l'ensemble du domaine public. A compter du 1^{er} janvier 2019, cette interdiction sera élargie aux particuliers.

Une tolérance réglementaire, pour l'instant, est encore admise pour les terrains sportifs et les cimetières communaux ou intercommunaux.

Afin de ne plus avoir recours à ces produits dangereux mais aussi très nocifs pour la santé et pour l'environnement, une très grande réflexion sur les méthodes alternatives associée à une campagne d'information a été mise en place au sein de la commission «Espaces Publics» de la Communauté Urbaine de Caen la mer.

Mais en attendant les résultats et l'élaboration de documents explicatifs, prévus en début d'année prochaine, il semble nécessaire de faire appréhender aux populations de 55 communes de la Communauté



DÉMATÉRIALISATION DE LA TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour acquittée par les personnes occupant un hébergement touristique sera perçue, à compter du 1^{er} janvier 2018, par la Communauté urbaine Caen la mer.

Collectée par les hébergeurs, elle doit être reversée à Caen la mer dans le but exclusif de financer des actions visant à favoriser la fréquentation touristique.

Dans ce cadre, Caen la mer a décidé de mettre en place un dispositif dématérialisé de déclaration de cette taxe pour les hébergeurs.

A partir du 1^{er} janvier, ils auront accès à une plate-forme de déclaration en ligne. Une réunion publique d'information aura lieu le lundi 4 décembre à 14h30 à la Grange aux Dîmes de Ouistreham.

Conseillers de la majorité

La MJC Intercommunale, une association d'éducation populaire, actrice de la politique éducative d'Hermanville-sur-Mer

La jeunesse est souvent décriée. On la dit désenchantée, frileuse. La MJC relève de ce grand mouvement des maisons de jeunes qui se sont constituées à la Libération en 1944, dans la foulée de la Résistance. Il s'agissait de développer partout une citoyenneté républicaine, démocrate, solidaire et responsable. Un grand élan d'éducation populaire, liant jeunesse et culture, a traversé ainsi les années 50 et 60. Au même moment, la jeunesse s'est affirmée comme une composante à part entière de la société et de la démocratie. La reconnaissance des droits de l'enfant puis l'allongement de la durée des études renforcèrent la prise de conscience de la jeunesse comme ressource à cultiver pour l'avenir de la nation. Cette prise de conscience fut d'abord celle de bénévoles et de militants locaux comme ceux qui fondèrent la MJC de Colleville-Montgomery en 1967 pour accompagner les jeunes vers la citoyenneté, l'autonomie et la responsabilité. La commune d'Hermanville-sur-Mer a pris acte en 1995 du rôle socioéducatif de la MJC, constatant à la fois le nombre de ses adhérents hermanvillais et l'orientation de son projet éducatif vers l'accueil de plus en plus régulier des jeunes. Le projet de la MJC venait ainsi croiser les orientations de politique éducative de notre commune. Comme d'autres collectivités, nous constatons depuis les années 80 la montée du besoin d'accueil des enfants et des jeunes pour soutenir et compléter l'action de la famille. L'activité salariée des deux parents, les transformations de la structure familiale (séparations, recompositions, monoparentalité), la diversification rapide des sources éducatives (presse, radio, télé, internet puis réseaux sociaux), la montée du chômage nécessitaient, pour éduquer à la citoyenneté, l'intervention de la collectivité en complément de la famille et de l'École. Cette rencontre entre le projet de la MJC et celui de notre

commune aboutit à la construction d'un projet «local d'animation, sports, expression et responsabilité» (LASER) qui fut partagé et signé pour 3 ans dès la fin 1995 avec les communes de Colleville-Montgomery, Saint-Aubin-d'Arquenay et la Direction Jeunesse et Sports. Ce contrat visait une «politique locale pour et avec les jeunes». Les moyens de l'Etat et des 3 communes permettaient la création d'un premier emploi d'animateur au sein de la MJC qui devenait ainsi intercommunale. Par la suite, un «Projet local d'animation 1999-2002», conçu par les élus «enfance-jeunesse» des 3 communes, les administrateurs MJCI, avec l'aide de Jeunesse et Sports et de la CAF, proposa 3 orientations prioritaires : le «renforcement des projets et des moyens d'intégration des jeunes de plus de 12 ans dans les pratiques associatives, sociales et culturelles», le «développement de l'éducation artistique et culturelle», «l'animation de lieux de rencontres et d'expression pour et avec les jeunes». Une équipe d'animation de 5 salarié(e)s, compétente sur ces 3 objectifs put alors se constituer. La MJCI, les municipalités d'Hermanville et de Colleville-Montgomery portant chacune des recrutements dans le cadre du plan «emploi-jeunes» permirent la naissance de cette équipe venant appuyer le travail des bénévoles et des animateurs volontaires de la MJCI. Ensuite, des Contrats Temps Libre entre les communes d'Hermanville-sur-Mer, de Colleville-Montgomery et la CAF consolidèrent cette construction politique dont la MJCI fut la cheville ouvrière et dont nous constatons la pertinence et l'utilité dans notre vie quotidienne aujourd'hui. Pour notre municipalité, le fait de s'appuyer sur une association d'habitants engagés et, responsables était aussi un choix de co-construction d'une politique publique avec des citoyens.

Que vive cette politique d'enfance et de jeunesse et que vive la MJC Intercommunale !

Conseillers de la minorité

Liberté, J'écris ton nom

Cette citation célèbre, tiré du poème, Liberté, de Paul Eluard a inspiré le slogan de l'association, qui, sous l'égide de la Région Normandie, porte la candidature des plages du débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est un formidable enjeu pour notre littoral et la Côte de Nacre en particulier. L'équipe de la minorité prendra toutes les initiatives et mènera les actions en son pouvoir pour accompagner ce projet ambitieux et fédérateur. L'attractivité touristique locale et singulièrement celle d'Hermanville-sur-Mer est à nouveau au cœur des préoccupations ; une longue période de léthargie s'achève et c'est une très bonne nouvelle.

De l'ambition, il va nous en falloir ! Pour reconstruire la salle polyvalente, restaurer la ferme Lemarchand et faire de cet ensemble, le lieu central et cohérent de l'activité culturelle et associative de notre commune.

Et ce ne sont pas les difficultés qui manquent :

- L'imbrroglio juridique de la ferme LEMARCHAND qui perdure ? Comme nous l'indiquions il y a tout juste un an dans ces mêmes colonnes, pas un seul euro n'a été provisionné budgétairement pour faire face à l'éventualité d'un dénouement contraire aux intérêts communaux,
- Des prérogatives municipales transférées à la Communauté Urbaine de Caen. Bien que le représentant de Caen la mer se soit voulu rassurant lors d'une récente réunion d'urbanisme et qu'il ait réaffirmé que les permis de construire restaient sous l'autorité du Maire, la compétence urbanisme et voirie a été transférée le 1^{er} janvier 2017,

- La situation financière de la commune est mauvaise, comme nous l'avons souligné en Conseil Municipal et comme l'a confirmé le trésorier de Ouistreham. Face à cela et suite à la vente du Presbytère, nous avons proposé de « constituer une provision pour investissement de 50.000€ par an sur plusieurs années, afin de financer un projet ambitieux de rénovation de la Ferme LEMARCHAND » (non retenue)...

Le terrain de l'ancienne salle polyvalente est donc voué à la vente... et la démolition à la charge de la commune ; les associations s'emparent de locaux au sein même de la ferme et effectuent des travaux sans qu'un projet d'ensemble ne soit établi et sans coordination ni contrôle de la part de la Municipalité.

Dans l'état actuel de nos informations, le budget global se limiterait aux indemnités versées par les assurances et à la vente du terrain. Budget qui s'amointrirait au fil du temps du fait du coût de la location de la salle provisoire.

Nous pensons que le projet de reconstruction de la salle polyvalente et d'aménagement de la ferme est primordial et doit être élaboré globalement en associant le plus possible la population. D'ailleurs, nous sommes heureux que la Municipalité nous ait proposé la création d'un groupe de travail.

Il nous semblerait incongru que des décisions soient déjà prises, avant d'avoir étudié et débattu des différents projets proposés et des sources nouvelles de financement sont à imaginer ; espérons que certaines d'entre elles aient même déjà été trouvées.

nouvelelanpourhermanville@gmail.com



AGENDA : retrouvez le programme complet sur www.hermanvillesurmer.com

OCTOBRE

• Du 13 octobre au 4 novembre

Exposition « Photographies d'Égypte (1863-1864) »
de Aymard de Banville - Médiathèque

• **Vendredi 13 à 18h30** - Vernissage et visite
commentée de l'exposition - Médiathèque

• **Samedi 14** - Soirée couscous du club de foot
Terre Mer - Cresserons

• **Du Lundi 23 au vendredi 27** - Stage de jeu de rôle
Halle des sports de Colleville-Montgomery

• Mercredi 25 octobre à 19h

Carnet de voyage avec Jean-Louis RYSTO
Médiathèque

• Samedi 21 et dimanche 22

Journée Bien Être organisée par Être et Art
Salle polyvalente de Biéville-Beuville

• Mercredi 25 octobre à 10h

Bourse aux vêtements - Salle mobile

• **Mercredi 25 octobre** - Cours de cuisine enfant
MJCI avec Julie - Cuisine de l'école

NOVEMBRE

• Lundi 6 à 15h30

Rencontre-discussion animée par Chantal SZCZURKO
« Quand le roman fait son cinéma » - Médiathèque

• **Lundi 6 à 18h** - Cours de cuisine « le Champignon
dans tous ses états » avec Stéphane - Cuisine de
l'école (réservation obligatoire - participation libre)

• Du 8 novembre au 12 décembre

Exposition « Moi, Guillaume prince des Normands »
des Archives du Calvados - Médiathèque

• **Samedi 11** - Commémoration de l'armistice

• **Vendredi 17 à 20h30** - Loto du club de foot Terre -
Salle Trianon à Lion-sur-Mer

• **Vendredi 17 à 18h30** - Vernissage de l'exposition
de P. MOUSSAOUI « L'art est une cuisine »,
conférence et dégustation

« La cuisine antique comme outil d'innovation culinaire »
Médiathèque (réservation obligatoire)

• Samedi 18 à 18h

Apéro concert spécial Beaujolais nouveau avec
Acoustic Trip (seventies) - (sur réservation)

• **Mercredi 22 à 14h** - Belote - Salle mobile

• **Vendredi 24 à 19h** - Rencontre avec Steinunn
Jóhannesdóttir - Médiathèque

• **Dimanche 26 à 14h30** - Thé dansant - Salle mobile

DECEMBRE

• **Dimanche 3 à 14h** - On vous emmène au cirque
Bosberg à IFS en bus - (sur réservation)

• **Lundi 4 à 15h30** - Rencontre-discussion animée
par Chantal SZCZURKO « Quand le roman fait
son cinéma » - Médiathèque

• **Jedi 7 à 18h30** - Atelier conférence avec
D. LECOEUR « Que mangeait un poilu dans
les tranchées en 14/18 ? » - Médiathèque

• **Vendredi 8 à 19h** - Rencontre avec
Catherine LABOUBÉE - Médiathèque

• **Samedi 9** - Journée marché de Noël avec
2 passages du Père Noël - Ferme Lemarchand

• **Samedi 9 à 20h30** - Spectacle « Cène de Famille »
par la Compagnie PMVV Le Grain de Sable -
Salle Mobile - 7€ et 5€

• **Mercredi 13 décembre à 17h** - Heure des contes
avec Odile et Pascaline - Médiathèque

• **Samedi 16 à 10h** - Cours de cuisine « le Comlombo
de Poulet » avec un chef « surprise » - Cuisine de l'école
(réservation obligatoire - participation libre)

• **Samedi 16 à 18h** - Le Courbet fête Noël, apéro
concert avec Ever Green (pop rock folk). Maquilleuse et
venue du Père Noël

• **Vendredi 22** - Spectacle de Noël et Père Noël pour
les enfants de l'école